

AR Prefecture

083-258300953-20241002-1884
Reçu le 02/10/2024

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT ET DE

TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

DE L'AIRE TOULONNAISE

NUMERO

De la délibération

1884

OBJET

de la délibération

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL

Autorisation de
signature du marché
AOO2024-04 de
caractérisations des
OMR du SITATOMAT

SEANCE PUBLIQUE DU : MERCREDI 2 OCTOBRE 2024 à 9h30.

Délibération prise conformément à l'Ordre du Jour.

Le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux du SITATOMAT -- 190 Chemin Gaëtan Gastaldo -- 83200 Toulon, régulièrement convoqué en date du 25 septembre 2024 en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, et sous la présidence de :

Monsieur Gilles VINCENT

Présents : Robert BERTI-- Michel LE DARD-- Albert TANGUY-- Luc de SAINT SERNIN-- Bernard MARTINEZ -- Patrick MARTINELLI-- Robert BENEVENTI-- Jean-Luc GRANET-- Patrick BOUBEKER-- Ange MUSSO-- René CASTELL-- Anne Marie METAL -- Jean TEYSSIER-- Christine SINQUIN

Absents ou excusés : Hélène BILL-- Chrystelle GOHARD-- Philippe LEONELLI-- Jean-Luc VITRANT-- Jean PLENAT

Délégués en exercice	20
Quorum	11
Présents	15
Absents ou excusés	5
Procuration(s)	0

Monsieur Albert TANGUY

Est désigné à l'unanimité des présents : Secrétaire de séance

MONSIEUR LE VICE PRÉSIDENT CHARGÉ DES MARCHÉS DONNE LECTURE DE L'EXPOSÉ SUIVANT

MESDAMES, MESSIEURS ET CHERS COLLEGUES,

La Commission Mixte réunie le 25 septembre 2024 a donné un avis favorable au dossier qui vous est présenté.

Par délibération n°1514 du 14 février 2018, le Comité Syndical autorisait la signature du marché afférent à la caractérisation des OMR collectées sur le territoire SITTOMAT. Deux campagnes de caractérisations (été 2018 et hiver 2018-2019) ont été réalisées, totalisant plus de 120 échantillons chacune, qui ont permis de connaître la composition de nos ordures ménagères résiduelles et, partant, de définir les priorités en matière de tri sélectif.

Après plus de 6 ans, il est nécessaire de pouvoir caractériser les évolutions de la composition de nos OMR, de manière à les corrélérer à nos performances de tri, mais aussi afin de pouvoir adapter nos actions en faveur de la prévention et du tri des déchets.

Ces nouvelles caractérisations permettront notamment de mesurer l'effet de nos récentes campagnes d'équipement en dispositifs de compostage des biodéchets et d'avoir une vision représentative, par commune et par type d'habitats, de la proportion de déchets recyclables et autres indésirables encore contenus dans les OMR.

Un nouvel appel d'offres a ainsi été lancé en reprenant le plan d'échantillonnage des campagnes antérieures.

Il s'agit d'un marché de prestations intellectuelles à prix forfaitaire, contenant également des prix unitaires afin de pouvoir régler quelques éventuelles prestations complémentaires.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie en séance le 2 octobre 2024, préalablement au présent Comité Syndical, a classé en n°1 la société AUSTRAL INGENIERIE ET ENVIRONNEMENT laquelle a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement précisés dans le règlement de la consultation.

En conséquence, il vous est proposé de bien vouloir :

- 1- Adopter l'exposé qui précède
- 2- Autoriser le Président, ou son représentant, à signer le marché de caractérisations des OMR du SITTOMAT avec la société AUSTRAL INGENIERIE ET ENVIRONNEMENT,
- 3- Dire que les crédits correspondants sont et seront inscrits aux Budgets 2024 et 2025 à l'article 611 de la section de fonctionnement.

CET EXPOSÉ MIS AUX VOIX EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Monsieur Albert TANGUY
Secrétaire de séance



Monsieur Gilles VINCENT
Président du SITTOMAT
Vice-Président de la Métropole FPM
Maire de Saint-Mandrier

